



DELIBERATION

N° SP_2026_04_002

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 AVRIL 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

1ERE COMMISSION

SERVICE : Cabinet/Direction de la communication externe

OBJET : Partenariat avec l'Établissement français du sang et l'Union départementale pour le don de sang bénévole de la Haute-Vienne - "Journée mondiale des donneurs de sang 2026"

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUËL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; M. LARCHER, excusé, a donné délégation de vote à Mme MANUS ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme PAULET, excusée, a donné délégation de vote à Mme TUYERAS ; M. PIRONNEAU, excusé, a donné délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations et animé par la volonté contribuer de manière opérationnelle à l'autosuffisance nationale en produits sanguins, qui permet de répondre aux besoins des malades et de soutenir l'opération « ambition plasma », le Département de la Haute-Vienne souhaite accueillir la « Journée mondiale des donneurs de sang 2026 » au sein de l'Hôtel du Département à Limoges du 12 au 14 juin 2026.

Il a dans ce cadre échangé avec l'Établissement français du sang (EFS) et l'Union départementale pour le don de sang bénévole de la Haute-Vienne pour l'organisation de l'évènement, pour sa médiatisation et pour la mise en avant dans le même temps du don de plasma.

Il convient aujourd'hui de conclure une convention fixant les termes du partenariat et les engagements de chacun.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

RAPPORT

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, le Département souhaite répondre favorablement à la demande de l'EFS d'organiser la « Journée mondiale des donneurs de sang 2026 » au sein de l'Hôtel du Département et de contribuer à la valorisation de l'opération « ambition plasma ». Cette initiative répond au souhait du Département de la Haute-Vienne d'agir en faveur de la santé publique en contribuant de manière opérationnelle à l'autosuffisance nationale en produits sanguins, qui permet de répondre aux besoins des malades.

Si la « Journée mondiale des donneurs de sang » est fixée au 14 juin 2026, l'évènement proposé se déroulerait sur les trois jours, du 12 au 14 juin 2026, et ambitionne d'accueillir 700 donneurs. Outre la mise à disposition de ses locaux, le Département menerait des actions de communication permettant de médiatiser la collecte : article dans « Haute-Vienne le mag » et sur ses réseaux sociaux, animations le samedi dans l'objectif de donner de la visibilité à l'évènement et de renforcer son attractivité, etc.

Parallèlement, le Département soutiendrait l'opération « ambition plasma » qui vise à promouvoir le don de plasma pour atteindre le million de dons par an en France d'ici 2028. En effet, les immunoglobulines, issues du plasma, sont vitales pour des milliers de patients. Or la France dépend encore à 60 % de collectes provenant des États-Unis, rémunérées, avec des fréquences de dons qui peuvent affecter la santé des donneurs. Garantir une collecte éthique, locale et souveraine permettra donc de sécuriser l'accès aux traitements fabriqués à partir de plasma. Le Département participerait à cette action de promotion en mettant à la disposition de l'EFS ses outils de communication, dont 130 faces de son réseau d'affichage 2 m².

DECISION

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'autoriser son Président à signer la convention de partenariat avec l'EFS et l'Union départementale pour le don de sang bénévole de la Haute-Vienne ci-annexée, ainsi que tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

41 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER (délégation de vote à Mme MANUS), Mme LARDY (délégation de vote à Mme TLEMSANI), M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET (délégation de vote à Mme TUYERAS), M. PIRONNEAU (délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX), Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

1 absent / excusé sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE